

LMCU, N°1 du BRICOLAGE

Lors des municipales, aucun élu n'a défendu le projet « Grand Stade » devant les électeurs, signe que la majorité de la population est contre ce projet.

Preuve que le vent tourne, cinq des dix premiers vice-présidents élus s'étaient fermement opposés au Grand Stade avant les élections. Mais depuis c'est l'omerta.

Les pelleuses devaient arriver cet été. Report à l'année 2009 au plus tôt. Que se passe-t-il ?

Sous couvert d'études de haute technicité, LMCU avance au bluff et à l'improvisation. Alors qu'aucun permis de construire n'est encore déposé, et pour cause le maître d'ouvrage n'est pas désigné, les règlements d'urbanisme prennent déjà l'eau et LMCU est incapable de proposer un plan de desserte réaliste.

Vent de panique aussi du côté des finances. Des dossiers sont montés à la va-vite pour solliciter l'Etat et la Région à hauteur de 45 M€ chacun. Une commission travaille sur de nouveaux modes de financements et réfléchit à de nouveaux concepts pour l'accessibilité. Une remise à plat ? Non, un grand bricolage pour rendre plus présentables les comptes qui s'étaient emballés : suppression ou étalement dans le temps de certains chantiers.

Mme Demessine nous a confié que LMCU ne signera pas le contrat avec Eiffage tant que la commission n'aura pas présenté ses conclusions. La signature qui s'annonçait imminente en janvier ne se fera donc pas avant l'automne.

En attendant, les élus chantent en chœur « Tout va très bien Madame la Marquise... »



Le champagne aura le goût de bouchon

Un article dans la Voix du Nord comme on en lit de plus en plus :

« [...] les répercussions sont comme à chaque fois immédiates sur les autres voies rapides de la métropole, d'autant que plusieurs accrochages s'y produisent. Les difficultés les plus importantes touchent l'axe Paris (A1) vers Dunkerque (A25), l'A23 vers Lille aux abords des Quatre-Cantons, ainsi que l'A22 et la VRU vers Lille et la RN 227 dans les deux sens à Villeneuve-d'Ascq. Le centre régional d'information et de coordination routières (CRICR) a dénombré quatre-vingts kilomètres de bouchons cumulés »

Un accident ou un orage et la métropole est paralysée. Imaginons, en plus du trafic habituel, la convergence de 20 000 voitures vers le site de la Borne de l'Espoir : délirant !

Plan piscines :

des rocades multi-fonctionnelles
À chaque orage, les rocades de la métropole se transforment en piscines découvertes.

Seul problème, cela occasionne des bouchons monstres.

L'Etat hors-jeu à Lyon

Le ministre des Transports Dominique Bussereau a indiqué « qu'aucune participation financière de l'Etat » n'était prévue dans le cadre des aménagements routiers autour du stade, notamment sur la rocade Est. « Il va de soi que pour la desserte d'un équipement d'une telle ampleur, ce sont d'abord les transports collectifs qui doivent être privilégiés », a précisé le ministre.

20 minutes 12-06-2008

Dommages collatéraux : ça retombe sur les riverains

LMCU semble renoncer au doublement des rames de la ligne de métro, trop cher...

Nos élus locaux avaient pourtant exigé une mise en service « concomitante » à l'ouverture du Stade pour éviter des flux supplémentaires de voitures. Nos élus n'ont plus qu'à manger leur chapeau.

Dépenses publiques : objectif Lille 2042

Ceux qui pensent que la commission « Grand Stade » réfléchit à une baisse de l'investissement public seront déçus. Si le PPP n'est pas remis en cause, la part de la collectivité est incompressible : 17,7 M€ annuels sur 31 ans pour le projet Eiffage (soit 550 M€) sans compter les frais d'infrastructure (200 M€ ?). LMCU espère une participation de la Région équivalente à 3M€ annuels, restent 14,7 M€ à la charge de Lille Métropole. Pour les infrastructures, LMCU souhaite une aide de l'État. Mais au bilan, il faudra toujours compter sur 700 M€ voire 800 M€ de dépense publique. Le stratagème de LMCU se résume donc à faire glisser les dépenses vers d'autres institutions publiques. Merci pour le contribuable !

Pour ce qui reste à la charge de Lille Métropole, l'objectif est de retarder au maximum les dépenses. Le loyer ne sera à payer qu'à réception du stade en 2011 jusqu'en 2042 (pour 31 ans). L'essentiel sera donc payé par les générations futures ! Et pour concilier promesses électorales (priorité sur le logement, le transport et l'emploi) tout en lançant le projet Grand Stade, les élus ont décidé de reporter les études d'accessibilité à l'année 2009. Les travaux de desserte ne seront budgétisés qu'en 2010. L'année 2009 sera donc la seule et unique année des priorités, profitons-en. De 2010 à 2042, ce sera priorité Grand Stade. Nos enfants et petits-enfants devront se serrer la ceinture.

Il reste toutefois une chance -pour l'instant rien n'est signé- que nos premiers vice-présidents n'oublient pas leurs déclarations :

« Le Grand Stade, je m'en tape » **René Vandierendonck**

« 700 millions d'euros pour un grand stade ou

pour 20000 logements sociaux + 1 réseau de tramway + 5000 vélos en libre service

+ 3 piscines : avec les Verts, choisissez ! » **Éric Quiquet**

« NON à la folie du grand stade communautaire qui va assécher tous les autres budgets »

Gérard Caudron

GRAND STADE *BLING-BLING*

Aubry demande des sous à Sarkozy

LA GRANDE EMBROUILLE

Souvenez-vous, en février 2007, LMCU ouvrait trois concertations préalables. Une première sur la révision simplifiée qui a abouti à une enquête publique puis sur un vote (puis sur le recours des 2sous). Une deuxième sur la ZAC devant jouxter le Grand Stade. Et une troisième sur les infrastructures de desserte (parkings, ponts, passerelle...). Une quatrième est annoncée pour la construction d'un parking à côté du circuit moto, mais pas de nouvelles depuis le vote d'octobre 2007.

Aux oubliettes la ZAC qui n'était qu'un joujou pour apaiser les maires de Lezennes et Villeneuve d'Ascq.

Mais pour les infrastructures, où en est-on ? Quand viendra l'enquête publique ? Dans l'hiver nous répond évasivement Mme Demessine. A moins qu'il ne soit prévu de la faire sauter purement et simplement, les grands axes ayant été imposés abusivement dans le dossier de révision simplifiée. Mais que se passera-t-il si LMCU décide d'ajouter un échangeur autoroutier (nouvelle lubie de M. Aubry) ? On recommence tout ? On ouvre une concertation préalable pour passer le temps ?

La route vers le Grand Stade est décidément bien sinueuse.

À QUAND UNE « LOI 1905 » DE SÉPARATION DU FOOTBALL ET DE LA PUISSANCE PUBLIQUE ?

« *Qui ne s'abonne pas n'est pas lillois* »

C'est la pub du LOSC pour la saison prochaine. 6000 « Lillois » sur 1 million d'habitants de la métropole, une base bien légère pour construire un stade public de 50000 places...

« *Et vive le LOSC, bien sûr !* » M. Aubry

Dans le contrat de location il est prévu qu'en cas de relégation, le LOSC ne paierait plus que des clopinettes à LMCU ; aux contribuables de compenser le manque à gagner.

Corréler les impôts aux résultats sportifs, enfin une bonne idée pour lancer l'esprit « lillois » !

« *Claude Puel, on vous aime !* »

Une déclaration d'amour de Martine Aubry et une dot de 700 M€ d'argent public pour fonder un foyer n'ont pas suffi à retenir l'entraîneur du LOSC. Quel goujat !



Ville de Valenciennes - Musée de Valenciennes

- 700 millions d'euros d'argent public et toujours pas d'investisseurs privés -
« *Il est inacceptable que ce soit le public qui supporte le choc et le privé qui nous regarde en faisant des publicités dans les journaux* » Pierre Mauroy, le 1er février 2008

Bruno Bonduelle l'explique bien dans son livre *XXLille* (page 98), le PPP est en fait un partenariat public-public qui a pour but de dissimuler une dette derrière un loyer. Le privé « n'a pas de grain à moudre » dans ce projet et Pierre Mauroy le sait depuis le départ.

UBU ROY « merdre ! »

Le point sur le Grand Stade

Le Grand Stade n'a pas de maître d'ouvrage.

Eiffage n'a pas signé de contrat et Bouygues n'est pas écarté officiellement.

Le Grand Stade n'a pas de club résident.

Le LOSC n'a pas signé de contrat. Seul un projet a été voté par LMCU.

Le Grand Stade n'a pas de plan de financement.

La Région ne s'est pas engagée en assemblée plénière à verser 45M€ condition préalable à la signature du contrat de partenariat.

Et le recours des 2sous ?

En décembre 2007, «les 2sous» ont déposé un recours contre la révision simplifiée du PLU. L'association soutient que la révision est illégale pour de nombreuses raisons. Le tribunal administratif devrait se prononcer dans quelques mois. Patience.

Les 2sous restent vigilants sur la légalité des procédures en cours mais depuis, LMCU n'a pris aucun engagement administratif, seul le classement des potentiels partenaires privés a été établi.

LMCU préfère signer le contrat avant d'engager les enquêtes publiques, méthode antidémocratique mais efficace !

Une Gauche Lilloise mal « alertée »

« *Ce projet de loi [sur les PPP] affaiblira la capacité de financement de certains services publics au profit de grands groupes du BTP. En revanche, je ne vois pas l'ombre d'un retour sur investissement pour les collectivités territoriales et pour l'État. Les nouveaux élus dans les communes et les départements se montreront peut-être plus éclairés ; j'espère qu'ils sauront analyser ce texte et constituer des poches de résistance contre ces contrats. En tout cas, nous ne manquerons pas de les alerter sur cette forme de trahison du marché public que sont ces contrats de partenariat public-privé.* »

Josiane Mathon-Poinat, présidente du Groupe communiste du Sénat et voisine de banc de la sénatrice Michèle Demessine...

« *Le PPP est une bombe fiscale à retardement* »

Arnaud Montebourg « reconstruteur du PS » aux côtés de Martine Aubry...

« **Les 2sous du grand stade** » est une association loi 1901. Soutenez-nous, adhérez à l'association.

<http://nonaugrandstade.free.fr/>

nonaugrandstade@free.fr

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique